

Procès Verbal du Conseil Municipal

Séance du 27 mai 2024

L'An deux mille vingt quatre,
le 27 mai à vingt et une heure heures,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire. Les convocations ont été transmises le 23 mai 2024 par voie électronique

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Absent :

Yannick THIERCY

Sur 11 membres, 10 étaient présents, le quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.
Mme Francette PAGES est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 avril est approuvé. 10 pour.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

Choix d'une entreprise pour les travaux de la piscine :

Suite à la consultation effectuée, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Vert services pour un coût de 14 855,17 € H.T pour effectuer le remplacement du liner de la piscine.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
9 (Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Christian PLANQUE, Roland PEPIN, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET)	1 (Roland PEPIN)	0

Adhésion au groupement de commandes porté par plusieurs syndicats départementaux d'énergie :

Le conseil municipal décide l'adhésion de la commune de Saint-Prejet-d'Allier au groupement de commandes porté par plusieurs syndicats départementaux d'énergie, dont le SDE43, afin de bénéficier du coût de l'électricité proposé dans le cadre de cette commande groupée.

Résultat du vote :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
10	0	0